



## LES DEGATS D'ORAGE SUITE AUX EPISODES CEVENOLS DE L'AUTOMNE 2014.....



Les travaux sont aujourd'hui terminés...

- La passerelle de LARGERON
- l'enrochement et le mur de soutènement du Vieux Rieu
- l'enrochement du chemin du Bousquet au Mas

Le problème est que nous n'avons toujours pas reçu les subventions pour effectuer les derniers paiements.



## L'ADDUCTION D'EAU DANS LA HAUTE VALLEE DE LA DROBIE ...

L'eau coule désormais dans tous les hameaux couverts par le projet.

39 compteurs au total sont raccordés sur ce réseau

Les Escoudercs	8
Pralont	5
Orcières	11
Fourches	4
Le Bizal	8
Les Traverses	3

Les travaux sont bien terminés mais subsiste un nouveau problème de financement..

A savoir, l'Agence de l'Eau qui devait nous aider avec une subvention de 30% sur la 2<sup>ème</sup> tranche du projet nous a fait connaître qu'elle ne pourrait pas faire le versement de cette subvention. ?????.

Nous devons alors maintenant étudier une autre solution pour effectuer le paiement des différentes sociétés intervenantes

RH



## ADDUCTION D'EAU POTABLE à SERRECOURTE, MONTSEGUR, LE TRAVERS, LE PLOT.

Le dernier quartier de la commune à desservir.

**Il est actuellement en demande d'aide de financement et la DETR est mise en attente**

Malgré nos multiples relances et les différents courriers des consommateurs concernés, ce dossier n'a pas avancé.

Dès le début d'année, nous renouvellerons notre demande de la DETR auprès de l'état.

RH

## LES EOLIENNES...de Prateaubérat

Le projet est en cours d'étude.

Les demandes d'autorisation ont été déposées auprès de l'Armée de l'Air et autres administrations

L'implantation des machines pourrait être répartie sur les communes voisines.

Le promoteur devrait nous faire part de l'état d'avancement du projet plus précis en début d'année

RH

## LES DEBITS D'EAU ...SUR LE RESEAU PUBLIC.

Relevé du 28 octobre 2017

Source	Hameaux desservis	Capacité du réservoir m3	Prélèvement quotidien m3/jour	Débit M3/h
Bousquet	Le Mas, La Gardette Le Chambon, Le Camping	30	3	1 soit 24 m3/jour
Pralong	Les Escoudercs, Fourches, Orcières, Nouzaret, Le Bizal, Les Traverses	30	3	0.6 soit 14.5 m3/jour
Sagnes	Le Chaumeil, Le chef lieu, Le Grimaldes, Le Maurin, LARGERON	200	8	1.16 soit 27.5 m3/jour

## SABLIERES et sa BORNE de CHARGE ELECTRIQUE



Elle est installée à la sortie du village, juste après le bassin, sur la route de Fourches.  
En attendant les premiers clients... nous disons :  
*Ensemble roulons électrique!*



RH

## L'ADRESSAGE des HABITATIONS de la COMMUNE...

Depuis quelques temps nous sommes sollicités par différents services publics (SDIS, Service Santé, La poste ....) pour mettre en place un adressage des habitations de la commune... habitations principales ou habitations secondaires.

Ce travail va consister à:

- dénommer les accès aux habitations (chemin de... route de ... le nom d'un lieu-dit...)
- repérer chaque habitation par un numéro obtenu par un métrage effectué à partir de l'accès

Il en va de la sécurité pour les habitants et de la qualité du service rendu (rapidité d'intervention)

Nous avons reçu à ce jour un devis de l'entreprise SIGNA CONCEP indiquant un montant de l'ordre de 2000€ pour couvrir cette opération sur l'ensemble de la commune. Nous attendons d'autres réponses avant de lancer ce projet.

EE/RH

## TRAVAUX ELECTRIQUES sur la commune...

Suite à plusieurs pannes et coupures de courant prolongées sur la ligne électrique de moyenne tension au niveau du chef-lieu jusqu'au Grimaldès, ENEDIS filiale d'EDF nous a fait part du projet de remplacement des câbles et de leur enfouissement entre la Croix des Bancs et la Croix des Serret.

Le tracé de cette portion de ligne est à l'étude.

Cette opération s'accompagnerait de travaux de remplacement des équipements en place (transformateurs, sectionneurs...)

D'autre part, un projet d'électrification du quartier des Jouanniches (Largeron) devrait également être lancé pour répondre à la demande de 2 consommateurs et au besoin de puissance dans le secteur Perrier Prévenchet

RH

## POUR LA SECURITE DE NOS CONCITOYENS...

**Pour donner suite à ce stage, il est de plus en plus évoqué le bien-fondé de relancer une session d'entraînement pratique.**

*Nous republions l'article du bulletin précédent de façon à rappeler les premiers conseils et la listes des personnes formées ...*

Un stage de formation aux premiers secours a eu lieu pour aider à faire face à d'éventuels incidents tels que: malaise, traumatisme, étouffement, brûlure, hémorragie, arrêt cardiaque ou respiratoire, perte de connaissance. Ces personnes formées peuvent aider à la prise en charge de la personne blessée en attendant les secours.

Dans tous les cas, il est important d'appeler les secours :

SAMU : 15

POMPIERS : 18 ou le 112

Dans le cas d'un arrêt respiratoire, n'oubliez pas qu'un défibrillateur est disponible au camping. Il est situé sur le mur extérieur, à côté de la porte de l'épicerie.

### **LISTE DES PERSONNES FORMEES AUX PREMIERS SECOURS**

Agnès Cellot : 06.61.51.60.37, Le Village  
Hervé Lafond : 06.28.18.70.87, Le Village  
Philippe Joubaud : 06.21.48.56.05 ou 04.75.39.21.81, Noujaret  
Nathalie Jalabert : 06.10.45.72.52, Le Vialaret  
Elyane Eschalièr : 06.86.01.15.73 ou 04.75.36.97.77 Le Village  
Isabelle Eschalièr : 06.30.08.59.25, Le village ou le Chaumeil  
Michel Mathiou : 06.74.82.17.32, Orcières  
Sylvie Dubost : 06.64.72.57.70, Orcières  
Benôit Magdelaine : 04.75.36.95.21, Pratlong  
Sylvie Le marchand : 06.43.44.90.17, Pratlong  
Angélique Hubert : 06.89.68.48.90, LARGERON  
Claudie : 06.71.64.27.72, Le Plot  
Norbert : 06.11.90.35.81/ 06.11.58.85.96, Le Village ou le Mas  
Sandrine : 06.12.68.18.32, Le Chaumeil  
Michel Blaise : 06.70.74.37.62 ou 09.87.88.19.39, Le Grimaldès  
Michelle Blaise : 06.27.63.43.46, Le Grimaldès  
Florine Talagrand : 06.85.17.35.50 ou 04.75.36.95.22, Le camping  
Geneviève Lepers : 06.64.72.57.70, Le Maurin  
Alain Gonzalvez : 06.22.07.22.17 ou 04.75.35.11.42, Serrecourte.

De plus, en cas de brûlure, plusieurs personnes peuvent « couper le feu » :

Nathalie Jalabert : 06.10.45.72.52, Le Vialaret  
Josette Talagrand : 04.75.39.21.64 LARGERON  
Marilou Baland : 04.75 Le Mas

## AVEC NOS SENIORS...et le Père Noël



*Ils étaient, nous étions, 48 à répondre à cette invitation. Après l'apéritif, s'en suivait un délicieux repas et un bon moment de convivialité. Les enfants arrivaient ensuite pour le goûter et rencontrer le Père Noël*



L'équipe municipale remercie très chaleureusement Norbert et son équipe, un super chef, pour ce repas que tous les convives ont bien apprécié ainsi que toutes les personnes qui ont préparé la salle et assuré un service bien réussi.

Vers 15 h, nos petits jeunes sont arrivés pour le goûter et rencontrer le Père Noël .



Et voilà, un rendez-vous bien respecté !

RH

## L'ACCES à L'EGLISE

Une rampe de main courante a été installée de chaque côté de l'escalier rendant ainsi plus facile et plus sûr l'accès à l'église.



RH

## NOEL et la CRECHE

Grace à l'aide de 3 amies de Sablières, la crèche a été « faite » et elle peut être visitée les après-midis.

Nous les remercions pour cette belle initiative.



RH

## NOTRE CHAMPIONNE de PETANQUE....



Emma TALAGRAND  
notre petite sabliéroise

**Les Joyeux Pétanqueurs Vanséens  
Ils sont CHAMPIONS DE FRANCE !!!  
Le 29 octobre 2017**

RH

## QUELQUES NOUVELLES DE NOS ASSOCIATIONS

### L'ACCA



### ASSOCIATION de CHASSE AGREE de SABLIERES

La campagne de chasse ouverte en juin 2017, ressemble en tout point à la campagne précédente. Les conditions d'exercice de la chasse n'ont pas subi de profondes modifications légales ou réglementaires de la part des pouvoirs publics. L'arrêté préfectoral d'ouverture est identique à celui de 2016.

Les effectifs de notre société restent stables : environ 90 adhérents chasseurs. Le bilan intermédiaire effectué fin novembre (115 sangliers prélevés) est, à quelques unités près, égal à celui de 2016.



Nous connaissons encore sur le secteur de Langeron un problème de nuisances. La mise en place de matériel de protection, ne semble pas suffire pour arrêter les sangliers qui arrivent à pénétrer dans les cultures et y effectuent des dégâts. Les actions entreprises par l'ACCA (organisation de battues) puis par la DDT avec l'aide de la garderie n'ont pas apporté non plus de solution satisfaisante.

Il semble que ce phénomène touche encore plus gravement certaines communes de notre département. A la suite d'une réunion sous l'autorité de Monsieur le Préfet, la FDC07 a convoqué une assemblée générale extraordinaire le 1<sup>er</sup> décembre pour analyser avec l'ensemble des ACCA les moyens à mettre en œuvre pour tenter d'endiguer ces méfaits.

Pour ce qui nous concerne nous continuerons d'essayer de localiser les lieux de remises de ces sangliers et organiser des battues pour faire cesser leurs méfaits.

Joyeuses fêtes de fin d'année à tous et meilleurs vœux pour 2018.

Le Président de l'ACCA Roger ZAMPA

### LA BOULE SABLIEROISE

Cette année a été riche, nous avons battu le record d'adhérents: **85 personnes**.  
Nous avons battu le record de doublettes pour le concours nocturne d'Août: **48 Doublettes**  
Pour 2018, nous ferons une assemblée générale pour élire la nouvelle équipe le samedi 27 janvier 2018  
Nous fêterons les rois le samedi 27 janvier 2018 à 18h00.

Voici quelques photos de nos activités boulistiques



Ph J

### SABLIÈRES point COM

Sablrières point com vous propose des stages de qi qong à la salle des fêtes de Sablières

- le samedi 6 janvier de 15h à 18h avec Amina
- le samedi 20 janvier de 9h30 à 12h30 avec Anne

Pour plus de renseignements et inscription, contacter Sandrine au 0612681832. S V L

### LA TÊTE dans LES ÉTOILES

L'équipe actuelle connaît actuellement quelques changements et le prochain spectacle envisagé est programmé pour la fin d'année 2018

## LE DEBROUSSAILLEMENT et l'EMPLOI du FEU

### 1...Beaucoup de parcelles de terrain nécessitent un débroussaillage !

*Nous voulons porter à connaissance les obligations en liaison avec ces opérations*

#### Préfecture de l'Ardèche

#### **La prévention des incendies de forêts**

#### **Quelques règles sur le débroussaillage obligatoire en Ardèche.**

#### Le débroussaillage

En Ardèche, le débroussaillage autour des habitations est **obligatoire** (Article L.134-6 du Code Forestier).  
Débroussailler permet d'assurer votre protection et celle de vos biens en cas d'incendie à proximité de votre propriété.

#### Débroussailliez à temps

**En zone non urbaine**, vous devez débroussailler de façon permanente dans un rayon de **50 mètres autour de votre habitation**, même au-delà de votre propriété si votre voisin n'est pas soumis à l'obligation de débroussailler.

Vous devez également débroussailler sur une largeur de **2 mètres de part et d'autre** des chemins privés desservant votre habitation.

**En zone urbaine**, vous devez débroussailler **la totalité des terrains** vous appartenant y compris en l'absence de bâtiment ou d'installation.

Un élagage des arbres doit également être réalisé.

#### Personne soumise à l'obligation de débroussailler

Le débroussaillage doit être effectué **par le propriétaire** du bâtiment ou de l'installation (article L.134.8 du Code Forestier). Si le débroussaillage déborde chez votre voisin, il est nécessaire de lui demander l'autorisation de débroussailler par lettre recommandée avec accusé de réception. En l'absence de réponse de sa part, l'obligation de débroussaillage est transférée à sa charge (article L.131-12 du Code Forestier).

#### La documentation

Pour plus de renseignements :

-Guide « Emploi du feu et débroussaillage obligatoire en Ardèche » disponible en Mairie.

-Site internet : <http://www.ardeche.gouv.fr>

Pour tous renseignements complémentaires vous pouvez prendre contact avec :

-la Mairie,

-La Direction Départementale des Territoires,

-La Direction Départementale des Services d'Incendie et de Secours,

-la cellule « **INFORMATION-CONTROLE DEBROUSSAILLEMENT** », SDIS 07

B.P. 718 Chemin de St Clair

07007 PRIVAS CEDEX

Le vendredi matin, de 9h à 12h au 04 75 66 36 83

### 2...l'emploi du FEU

Débroussaillage et emploi du feu semblent aller de paire **MAIS ATTENTION, l'emploi du feu est strictement réglementé.**

L'emploi du feu est :

- interdit à l'intérieur et jusqu'à 200 m des bois, forêts, plantations, landes et maquis ».

Ces dispositions s'appliquent également pour l'interdiction de fumer en forêt

- interdit en période estivale et selon les conditions météorologiques (sècheresse, vent...)

- soumis à une demande d'autorisation auprès du maire.

L'autorisation obtenue a une durée de validité limitée à :

- 6 mois pour un exploitant agricole

- 2 mois pour tout autre public

Il y a lieu de limiter l'usage du feu pour éliminer les déchets verts. D'autres filières d'élimination sont possibles (broyage, compostage...)

EE/ RH

## QUELQUES INFO SUR LE SYNDICAT DE RIVIERE BEAUME DROBIE

Comme indiqué dans le bulletin précédent, le syndicat de rivières Beaume-Drobie disparaît en fusionnant le 01 janvier 2018 avec le syndicat Ardèche Claire et le syndicat du Chassezac pour devenir l'Etablissement Public Territorial du Bassin versant de l'Ardèche : **EPTB Ardèche**.

Cet EPTB disposera de 2 antennes :

- à Vogué (allée du château 07200 Vogué Tél 04 75 37 82 20)
- aux Vans (8 rue du Temple 07140 Les Vans. Tél 04 75 88 10 65. Email: [syndicat.chassezac@orange.fr](mailto:syndicat.chassezac@orange.fr) )

Avec cette fusion, le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) devient un service de la Communauté des Communes du Pays Beaume-Drobie

- à Joyeuse 134 montée Chastelane 07260 Joyeuse Tel 04 75 89 80 82

Email: [cdc@pays-beaumedrobie.com](mailto:cdc@pays-beaumedrobie.com)

[spanc@pays-beaumedrobie.com](mailto:spanc@pays-beaumedrobie.com)

Nous fournirons d'autres informations lorsque la mise en place sera effective

RH

## LE REPERAGE DES NIDS DE FRELON ASIATIQUE

Dès le début du mois de mai, des nids primaires ont été repérés en Drôme et Ardèche, départements où le frelon asiatique est maintenant bien installé.

On a ainsi dénombré 6 nids primaires en Ardèche, et 8 en Drôme. A noter que 2 nids primaires ont également été découverts dans le Rhône à l'intérieur d'une seule ruche, sous le toit et 1 nid primaire dans l'Ain.

Les signalements se sont progressivement intensifiés avec le début de l'été et le nombre de nids de frelons asiatiques découverts en Août s'est accru. Au 30 septembre, on comptait 70 nids signalés en Ardèche et 48 en Drôme, c'est 2 à 3 fois plus que l'année dernière à la même période. Cependant, la sécheresse et les fortes chaleurs ont accéléré la chute des feuilles en fin d'été, rendant les nids plus visibles. Par ailleurs, après plusieurs années de communication sur les départements du Sud Rhône-Alpes, la population est de mieux en mieux sensibilisée à la présence de cet insecte, permettant des détections plus précoces et nombreuses.

La période automnale est importante pour la recherche des nids. En effet, elle est facilitée par un feuillage plus épars.

L'objectif de la lutte contre le frelon asiatique est de pouvoir détruire les nids avant le départ des femelles fondatrices, jusqu'à courant Novembre, afin d'éviter une multiplication des nids l'année suivante.

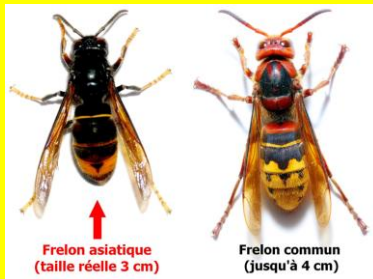
Dans notre village, un nid a été repéré sur la rive droite de la Drobie au niveau du Grimaldes et en même temps plusieurs frelons ont été observés dans le secteur de Serrecourte.

Si vous suspectez sa présence, prenez une photo de l'insecte ou du nid et contactez :

-le Groupement de Défense Sanitaire de l'Abeille (GDSA07) Tel 06 08 92 26 67 Email : [pascal.binon@orange.fr](mailto:pascal.binon@orange.fr)



*Vespidae Vespula velutina Klugthoran Lepelletier 1886.  
Nid construit dans un peuplier à environ 20 - 25 de haut.*



Informations recueillies auprès de la revue du GDSA 07 et AG RH

## AUTOUR DE NOUS ...NOS DECHETS QUOTIDIENS

**VERRE**  
NI BOUCHON, NI COUVERCLE,  
NI VAISSELLE CASSÉE.

**DÉCHETS RECYCLABLES**

Le tri des déchets permet le recyclage

**DÉCHETS BIODÉGRADABLES**

Réservation d'un composteur (tarif 20 €)  
au 0 800 41 88 00.

**BRIQUES ALIMENTAIRES, CARTONNETTES**

**PAPIERS**  
(journaux, magazines, courriers, enveloppes, etc.)

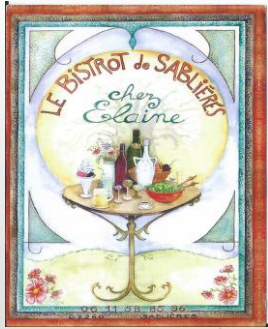
**ORDURES MÉNAGÈRES**

**LES INTERDITS**  
déchets dangereux, verre, ne les jetez pas à la poubelle

**EMBALLAGES EN PLASTIQUE**  
(bouteilles, flacons, films, pots, barquettes bien vidés de leur contenu)

**EMBALLAGES EN MÉTAL**  
(conserves, bidons, canettes, aérosols bien vidés de leur contenu)

# QUELQUES BONNES ADRESSES ...dans notre village...



**Gite d'étape  
La ferme du Fourré**



**L'épicerie Arc en ciel**



**Le camping de la drobie**



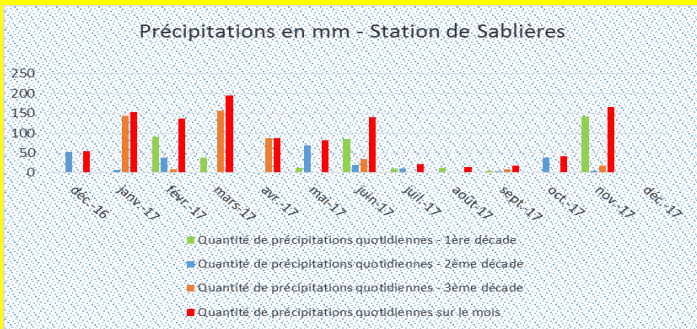
**Eclats de vie  
Table et chambre d'hôte**

RH

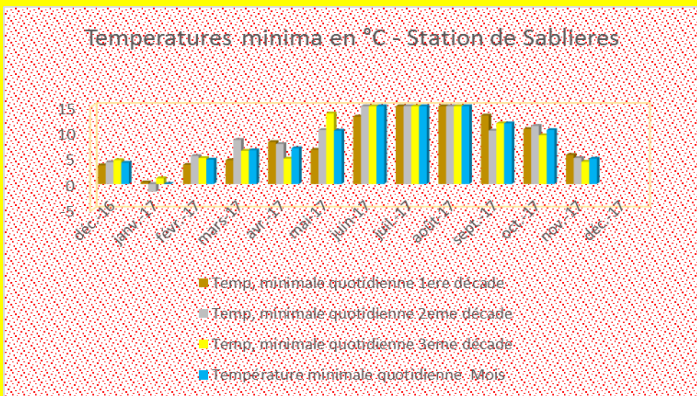


## QUELQUES INFORMATIONS METEOROLOGIQUES

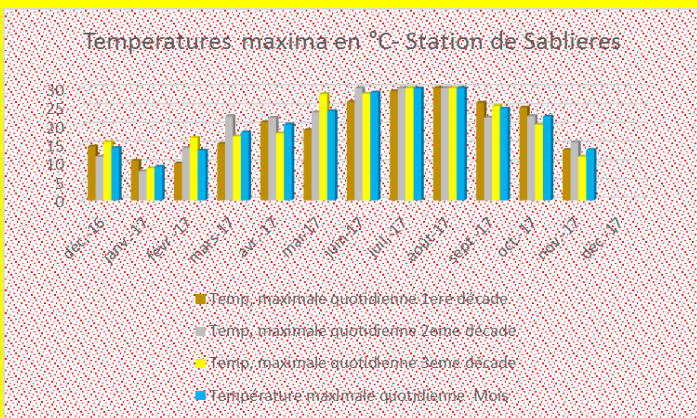
en provenance de la Station Météo de Sablières avec l'aide de Météo France Montélimar



Un été plutôt sec...  
50mm d'eau sur 3 mois !



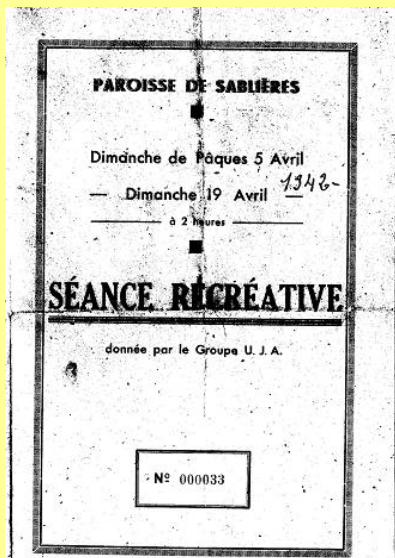
Et chaud ....  
15°C pour les minima  
30°C pour les maxima



RH

# UN PEU D'HISTOIRE... et de bons souvenirs ...

Ils n'avaient pas de télévision mais ils savaient bien s'amuser nos anciens et tout semblait bien organisé ...en voici une preuve...



## PROGRAMME

**LES CLEFS DU PARADIS**  
Soignée mimée par les Enfants de l'Ecole Libre

**MA TANTE RATAPLAN**  
Comédie en 2 actes

Adélaïde, vieille coquette	Colette Gineste.
Pétronille, vieille fille	Albine Vincent.
Edith, charmante jeune fille	Gilberte Seveyrac.
Louise, enfant terrible	Raymonde Aumalier.
Miss Clifton, Anglaise	Suzanne Rouvier

Monologue : **BONNE A TOUT FAIRE**  
par Mlle **PRATLONG**

**LE CŒUR DE JEANNE-D'ARC**  
Drame historique en 3 actes

Jeanne d'Arc	Colette Gineste.
Isabelle Romée	Suzanne Rouvier.
Hauviette, amie de Jeanne	Odette Therme.
Mangette	Marie-Thérèse Therme
Bertrande	Lucette Ranc.
Aveline	Marinette Pächier.
Olive	Adrienne Chastanière.
Josseline	Renée Gineste.
Dame Havoise	Gilberte Seveyrac.
Yvette, orpheline	Huguette Gineste.
Madame de Goupourt	Yvonne Pratlong.
Madame de la Trémouille	Jeanne Seveyrac.
Comtesse d'Alençon	Alège Vincent.
Dame Loysse Boucher	Raymonde Aumalier.
Jacqueline	Marie-Jeanne Moulès.
Hauviette Pouvoir.	Elise Couderc.
Comtesse de Luxembourg, geôlière	Thérèse Combaluzier.

**IL ÉTAIT UNE DAMÉ DANS PARIS**  
Chansonnette par Mlle Colette GINESTE

Chanson : **CELA NE VOUS ARREGARDE PAS**  
par Mlle Thérèse COMBALUZIER

**UNE SURPRISE** par Lucette RANC

Monologue : **QUAND J'ÉTAIS PETITE**  
par Mlle Huguette GINESTE

**LA BONNE FAIT DU SPORT**  
Comédie en un acte

Caroline, 18 ans	Jeanne Seveyrac
Mme Laffont, 45 ans	Angèle Bastide
Suzanne Laffont	Thérèse Combaluzier
Mme Guyot	Yvonne Pratlong

**LA PETITE ÉGLISE**  
par Mlles Colette GINESTE et Gilberte SEVEYRAC

1943

## PROGRAMME

**JEUNESSE** (Chant).

**AU TÉLÉPHONE**, monologue  
par Elie COUDERC

**UN DUEL POUR DES DATES**  
Comédie en 1 acte

Dubroc	Emile Péchier
Tapafaux	Charles Bastide
Durlex	Aimé Gineste
Saïcot.	Elie Couderc
Vishé.	Maurice Gourdon
Devert.	Roger Péchier
Jean	Joseph Gineste

**AH ! LES BLONDES, AH ! LES BRUNES !**  
Monologue par Emile PÉCHIER

**NOËL !** Chant par Joseph GINESTE

**LE FIANCÉ D'ÉGLANTINE**  
Comédie en 1 acte

Théodore, gros fermier	Salomon Bastide
Aristote Némphor.	Lucien Rouvier
Astoiné, domestique	Joseph Gineste
Mademoiselle Eglantine, fiancée.	Marius Pratlong
Rosalie, cuisinière	Aimé Gineste
Un Maquignon	Elie Couderc

**LA YOYETTE**, chanson mimée

**UN AUVERGNAT ÉPATANT**  
Monologue par Joseph GINESTE

**L'HANNETON**  
Comédie Militaire, en 1 acte

L'Hanneton, « Bleu »	Lucien Rouvier
Vermoulu	Emile Péchier
Mirabel, « La Classe »	Maurice Gourdon
Cormoran	Marius Pratlong
Lospy, Adjudant	Elie Couderc

**LA NOCE A UGÈNE**  
Monologue par Aimé GINESTE

**FRANCE DE DEMAIN**

**CHANT DES ADIEUX**, (chœur)

## L'ETAT CIVIL ....

### *Décès ....*

Un 2<sup>ème</sup> semestre 2017 absolument triste et démoralisant avec 6 décès dans la commune.

**Philippe LARUE** suite à une maladie longue

**Mme Evelyne LETUR épouse CESARI** suite à une maladie longue

**Marinette PESCHIER épouse GINESTE**, 87 ans

**Yves FAYOLLE** 59 ans, brutale disparition inexpliquée qui affecte tout le village et bien plus.

**Paule MERY épouse FAYOLLE**, 87 ans suite à une longue maladie mais marquée par la disparition de son fils Yves

**Emile FOURNIER**, 87 ans, suite à une longue maladie

### *Mariage....*

Le mariage de **Lionel COUDERC** et **Aurélie BENHALILOU** le 28 octobre 2017...

Super pour avoir choisi Sablières pour fixer cet évènement! Tous nos vœux vous accompagnent.

### *Naissance....*

2 naissances au cours du 2<sup>ème</sup> semestre :

-**Liyou née le 20 juin 2017** chez Manuel CHAMP et Rachel BLANC au Travers.

-**Manon née le 3 septembre 2017** chez François REY et Aurélia WENDNER à Montségur

Meilleurs vœux de santé à ces nouveau-nées et de bonheur dans les familles

RH

**Avec ce 58<sup>ème</sup> numéro de Sablières infos, vous voilà informés des dernières nouvelles de notre village. L'équipe de rédaction vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année ....**

**Que 2018 vous apporte joie, santé, bonheur et le plaisir de vous rencontrer...**

**RH**





